Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 25 (1917)

Heft: 8

Rubrik: Alliance des samaritains suisses : assemblée des délégués des sections des samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 8. — XXVe année. 1er août 1917.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Alliance des samaritains suisses	85
Une leçon antialcoolique	88
Choix d'un appartement	90
Colonne de la Croix-Rouge à Neuchâtel	94
Nouvelles de l'activité des sociétés : Société des samaritains de Genève; La Tour-de-Peilz, Croix-Rouge et samaritains; Neuchâtel, gardes-malades	95

Alliance des samaritains suisses

Assemblée des délégués des sections des samaritains, les 16 et 17 juin, à Altorf

Neuchâtel, juin 1917.

C'est la cité de Tell qui, cette année, a eu l'honneur de recevoir dans ses murs les délégués des samaritains suisses. Le lac des Quatre-Cantons, connu pour être le plus célèbre du monde, et le pays d'Uri, chanté par l'incomparable poème de liberté de Schiller, eurent un attrait tout particulier pour nos samaritains. Disons tout d'abord que pendant ces deux jours le ciel bleu fut leur fidèle compagnon.

La section d'Altorf a reçu ses hôtes de la façon la plus cordiale et a tout mis en œuvre pour que l'assemblée et la course du dimanche aient une parfaite réussite.

A notre arrivée à Fluelen, les voitures de tram se trouvent être prises d'assaut par les samaritains de toutes les régions de notre pays. Altorf! Tout le monde descend; nous sommes assaillis par une nuée de petits-fils de Guillaume Tell, en costumes du temps, qui s'emparent prestement de nos bagages et nous conduisent dans nos cantonnements respectifs. Tous ces « Soccoli » martelant le pavé donnent à l'antique cité un cachet particulier et nous reportent à l'époque de nos héros nationaux. Qu'il fait bon vivre en ce pays, l'air y est si pur et les âmes si simples, on conçoit facilement que le vent qui soufflait et qui souffle encore dans ces plaines est un vent de liberté et de grandeur d'âme.

Après une prompte ablution, nous descendons à la salle à manger de notre hôtel où nous attend un plantureux souper. Nous avons pu constater que dans ce charmant pays on peut encore facilement se procurer de tout, le sucre et le beurre même n'y font pas encore défaut.

A 8 heures, soirée familière à l'Hôtel de la Clef-d'Or où M. le conseiller d'Etat J. Lusser souhaite dans un discours plein d'entrain une cordiale bienvenue aux représentants de toute la Suisse, puis des

productions diverses se font entendre. Un vaillant orchestre costumé joue les fantaisies et les danses les plus diverses. Cette bruyante musique invite cordialement plus d'un délégué à « lever le pied » pour exécuter quelques tours de valse; mais malheureusement la salle est trop petite, étant garnie jusque dans ses moindres recoins. Toutefois, quelques gais compagnons, entraînés par les sons charmants, n'y tiennent plus, les fatigues d'un long voyage les abandonnent peu à peu et ils se mettent à danser sur la terrasse de l'établissement et sur la rue. L'orchestre continue sa sarabande jusque tard dans la nuit et les délégués regagnent lentement et par groupes leurs cantonnements respectifs.

Dimanche matin, 8 heures. Le Comité central, les représentants des sections et les invités remplissent bientôt jusque dans ses coulisses la salle du Grand Conseil uranais. L'appel constate une participation très forte: 195 délégués représentant 132 sections. M. Rauber, président central, souhaite la bienvenue à tous les invités et délégués. Il tient en premier lieu à exprimer tous nos sentiments de reconnaissance à feu M. le Dr W. Sahli, ancien secrétaire central de la Croix-Rouge suisse, et invite l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire du défunt.

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 25 juin 1916 à Lausanne est adopté sans discussion.

Le rapport de gestion pour 1916, qui a été adressé aux sections, est également adopté. Les comptes de 1916 et le budget pour 1917 sont acceptés à l'unanimité. Le fonds Henri Dunant, augmenté du boni de 1916, s'élève à 15,888 fr.

Le Comité central propose, vu la difficulté toujours croissante de se procurer des cartouches de pansement, de remplacer celles-ci, jusqu'à nouvel avis, par une subvention en espèces. A cette occasion, la section de St-Gall nous fait part d'un bel exemple d'économie. Elle a mis de côté toutes les cartouches reçues jusqu'à ce jour par le Comité central et elle en possède actuellement plus de 800.

M. le Dr Ischer, de Berne, fait part d'un moyen très simple pour économiser les cartouches. Il préconise d'avoir toujours sur soi un mouchoir blanc et propre pour faire un pansement.

Le tractandum 7 de l'ordre du jour soulève une assez longue discussion. Il est question d'une proposition du Comité central concernant son appui financier pour le développement des cours de soins à donner aux malades et de l'instruction des monitrices. Le dépouillement des questionnaires qui avaient été adressés aux sections a été très réjouissant; un grand nombre se promettent d'organiser de ces cours.

M. le Dr Follijean se demande s'il ne serait pas plus profitable d'organiser des cours supérieurs de samaritains au lieu de cours de gardes-malades. Toute la question est remise au Comité central pour étude. Il est recommandé aux sections de faire les commandes de matériel quelques jours à l'avance et de bien spécifier ce que l'on désire. Lors d'un exercice où l'on tient à avoir la collaboration d'un médecin ou d'un membre du Comité central, il est recommandé de s'y prendre à temps.

Après étude complète sur les questions d'assurances avec les sociétés d'assurance-accidents « Zurich » et « Winterthour », le Comité central décline tout engagement pour une obligation d'assurance fédérale. Il laisse à toutes les sections et aux membres en particulier le droit de faire partie d'une société d'assurance.

La section de Zurich-Unterstrass demande que le temps soit mieux employé lors des journées de moniteurs, le travail

fait jusqu'à ce jour à l'occasion de ces réunions ne répondant pas aux frais occasionnés.

La section de Schaffhouse obtient pour 1918 l'assemblée des délégués. Genève est choisie à l'unanimité pour 1919, à la condition toutefois que la guerre soit terminée, vu les frais occasionnés pour se rendre dans la ville de Calvin.

La section de Thalwil est nommée vérificatrice des comptes. La proposition de Huttwil concernant l'achat d'étuis en aluminium pour cartouches de pansement est renvoyée, pour cause de la cherté des matières premières, à des temps meilleurs.

Après quelques vœux formulés dans le tractandum « Divers », l'assemblée est levée. Elle a duré passablement plus longtemps que ne le prévoyait le programme et les participants se rendent immédiatement à l'Hôtel de la Clef-d'Or où les attend un excellent repas, très bien et lestement servi. Comme dans toutes ces occasions, il est impossible que ce repas se passe sans discours, et c'est au milieu du brouhaha des fourchettes que M. le Dr Ischer, de Berne, attaque. Au nom du Comité central il salue tous les délégués, puis M. Juvet, de Neuchâtel, porte le toast à la patrie, en langue française.

Le temps presse, aussi chacun, soit en tram, en voiture, même en taxi, arrive à Fluelen pour prendre le bateau qui doit nous conduire au Rutli. Après avoir passé devant la Chapelle de Tell, nous traversons le lac et descendons à la station du Rutli. En colonne par un chacun gravit ces pentes escarpées pour arriver sur l'emplacement où nos aïeux prêtèrent serment. Une collation est offerte, puis M. Gamma, landammann d'Uri et conseiller national, monte à la tribune et au milieu d'une foule tranquille, prononce le discours suivant:

Mesdames et Messieurs
de l'Alliance suisse des samaritains!

Au nom des autorités d'Uri, au nom de la Commission suisse du Rutli, de ce sol qui a porté la semence de la liberté suisse, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue. Je ne suis pas un samaritain, ma tâche consiste surtout à tourmenter et à écraser d'impôts le peuple d'Uri; j'apprécie d'autant plus votre activité et votre but. Oui, je vous envie; car je sais bien qu'il vaut mieux donner que recevoir, et qu'il est préférable de panser les plaies que de les frapper. Être samaritain, c'est être un bon, un courageux confédéré. Ce que vous faites et poursuivez est une belle, une noble et grande lutte pour le bien de l'humanité. C'est une lutte contre le malheur, contre l'égoïsme, c'est l'oubli de soi-même au profit du prochain. Le monde s'élève quand vos œuvres fleurissent et prospèrent, il décline quand votre esprit de sacrifice s'amoindrit.

Celui qui porte ses regards sur les luttes meurtrières d'aujourd'hui, sent son cœur se serrer; il voudrait pleurer, se plaindre, se lamenter; il doute des hommes et de leur avenir; mais en les reportant sur la Croix-Rouge, la lumière reparaîtra à côté des ténèbres, le bonheur à côté du malheur, la reconstruction à côté de la destruction. Votre activité fait renaître la confiance en une ère plus belle et plus noble après cette ère de haine et de sang.

Mes chers samaritains! Tout notre pays n'est-il pas un samaritain, un samaritain qui entretient la paix au milieu du sanglant conflit, qui reçoit chez lui les victimes de la guerre, les héberge et panse leurs blessures? La bénédiction du ciel ne semble-t-elle pas s'étendre sur notre patrie et son travail pacifique? Que cette bénédiction repose aussi sur tout ce que fait et entreprend l'Alliance suisse des samaritains. Qu'elle repose aussi sur les travaux de son vaillant président.

Mes amis! Cette réunion d'aujourd'hui montre un heureux mélange. Les nombreuses toilettes claires des samaritaines semblent me dire que dans l'Alliance suisse des samaritains, les plaies du cœur sont heureusement traitées. Et ce qui me réjouit tout spécialement, c'est que les Romands soient représentés en si grand nombre.

Allemands et Romands doivent être unis à notre patrie comme l'épée à son fourreau. Si notre pays était entièrement aléman ou entièrement romand, les vagues de la guerre auraient depuis longtemps envahi ses bords. Le bonheur de la Suisse repose dans ses diversités. Sachons donc les cultiver et les faire fructifier!

Ces derniers temps, tout n'a pas toujours été comme cela aurait dû être, mais il y a eu des améliorations, des brouillards se sont dissipés, des malentendus apaisés, et remplis de joie et d'espoir nous voulons nous écrier tous de ce berceau de la liberté par delà le lac et les montagnes: Vive notre chère, notre belle, notre libre patrie!

Un coup de sifflet retentit au loin, c'est le bateau. Chacun s'empresse de regagner la rive. Par un coucher de soleil merveilleux nous arrivons à Fluelen où la fanfare d'Altorf, ainsi que le Männerchor de cette ville, qui étaient des nôtres, nous accompagnent à la gare et font retentir leurs plus beaux accords avant notre départ.

Encore tous nos remerciements à nos confédérés pour les belles journées qu'ils nous ont fait passer au milieu d'eux et dans le pays où notre libre Helvétie fut fondée. J^t^.

Une leçon antialcoolique

(Conférence faite aux enfants des écoles par le D^r^ ***)

Mes chers enfants,
Mes chers amis,

Quand vous avez soif, vous allez boire de l'eau, n'est-ce pas? C'est tout naturel.

Vous êtes-vous jamais demandé *pourquoi* vous avez soif? Non. Eh bien, je vais vous l'expliquer en quelques mots:

Notre corps ne se compose pas seulement de parties solides, comme les os, mais de parties liquides, comme le sang, ou demi-liquides, comme les muscles et le cerveau. Notre corps, *votre* corps à chacun de vous, contient donc beaucoup de liquide, et ce liquide, c'est de l'eau. La proportion d'eau dans notre corps est d'environ deux tiers contre un tiers de matières solides. — A votre âge on pèse à peu près 40 kg.; eh bien, dans ces 40 kg. que vous pesez, il y a environ 26 kg. de liquide et 14 kg. de matières solides.

Pendant toute notre vie, surtout quand nous travaillons et qu'il fait chaud, il sort du liquide de notre corps. Cette eau nous quitte de trois manières: *par la peau* — c'est la transpiration; *par la respiration*, — toutes les fois que nous expirons de l'air de nos poumons, cet air est chargé d'humidité. Vous l'avez vue comme moi sur une glace, sur la vitre de votre fenêtre en hiver, sur celle d'un wagon de chemin de fer,... et enfin *par l'urine*, car l'urine n'est pas autre chose que de l'eau colorée par certains poisons qui doivent sortir du corps.

A force de transpirer, de respirer et d'uriner, nous enlevons donc de l'eau que nous avions dans le corps; l'équilibre de deux tiers à un tiers se trouve rompu, il reste trop peu d'eau dans notre corps, et il nous en avertit en nous disant: J'ai soif!

Vous allez boire, et voilà que l'équilibre se trouve rétabli parce que vous avez remis de l'eau dans votre estomac, et que — de là — elle va se répandre dans toutes les parties de votre corps.

Il est donc parfaitement naturel que vous ayiez eu soif, et tout aussi naturel que vous ayiez bu de l'eau.